



comment annuler une vente de chaton

Par **bellone**, le 07/11/2012 à 11:36

J'ai vendu, une chatonne de 5 mois. Le 5 nov un véto m'annonçant qu'il avait retrouve mon Chat. Le chaton était maigre couvert de puces, et herrant. Le chaton n'étant pas fini de payé (450e) il est tj à mon nom, mais vendu avec facture. Le véto constate le mauvais état du chat. Je propose à la personne de lui rendre les deux derniers chèques. Refus. Mon chat a été déclaré au loof à la naissance. Seulement en grandissant, il s'est avéré que l'une des trois chattes louche. Suite au premier vaccin les 3 chatons ont eu un problème, et la petite chatte a été hospitalisée deux jours. Aucun problème pour le second vaccin, mais la petite chatte reste plus fine que ses soeurs. Tout cela a été expliqué à la dame. Il y a une chose que j'ai oublié de lui décrire, une petite malformation au niveau d' une côte. J'ai seulement oublié dans le cours de la conversation...Donc maintenant que je juge que mon chaton n'est pas en sécurité chez elle,couvert de parasites, vivant dans une chambre de 15m2 . elle me reproche d'avoir abuser d'elle, de lui avoir vendu un chat loof, qui ne le mérite pas. Je ne suis pas éleveuse pro, je fais une portée, pour le plaisir, à 450e le chaton, ça couvre les frais de véto, le prix du loof, et l'entretien de ma famille"chat". D'après le véto, la petite chatte est restée chez la personne qui l'a trouvé, n'a plus de pluce, semble heureuse, et chz elle ne cherche pas à fuguer. Je désire juste que cette chatte reste chez cette personne (sans financement) juste pour son bien-être, et ne retourne pas chez sa "maîtresse" qui aime les animeaux à sa façon : 2 persans tués par vengeance par un voisin, un couple de birman dont la chatte gestante disparue (elle pense qu'ils ont été tués) et ma hisie retrouvée herrante et sale. Si vous pouvez me conseiller, j'en serai très heureuse. avec mes remerciements. Nath